



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

SEANCE DU 11 MAI 2009

CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORT DANS
LE QUARTIER TOUR CHABOT GAVACHERIE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 15 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

ORU

**CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORT DANS LE QUARTIER
TOUR CHABOT GAVACHERIE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale a permis d'enclencher les premières opérations d'aménagement, de construction, de réhabilitation, de résidentialisation et de démolitions. Elle a révélé également la nécessité de définir avec plus de précisions les grands principes d'aménagement figurant au Plan d'Action à 5 ans du PRUS, et ce, sur chacun des secteurs Clou Bouchet et Tour Chabot-Gavacherie.

Ainsi sur Tour Chabot-Gavacherie, l'étude de définition urbaine actuellement en cours doit permettre de compléter les diagnostics d'origine en réactualisant les attentes et les besoins, apporter une cohérence de traitement à l'échelle du quartier, accompagner la mise en œuvre des différentes opérations en précisant les périmètres, les programmes, les conditions techniques et financières de réalisation.

Ainsi, cette étude a révélé entre autres la nécessité d'aménager un terrain multisport pour les jeunes du quartier, adolescents et préadolescents, pour lesquels aucune structure de ce type n'existe pour le moment. Le lieu le plus propice à un tel équipement pourrait être dans le parc de la Tour Chabot pour différentes raisons : proche du Centre Socio Culturel, mais suffisamment éloigné des habitations, site sécurisé et naturel pour une telle activité.

L'installation de cet équipement multisport de type microsite dans le cadre de l'aménagement du parc de la Tour Chabot est un atout indéniable pour le quartier, et ce, en conformité avec les préconisations de l'étude urbaine sur le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie. Il serait d'une surface de 800 m² en structure tout métal, avec 2 mini buts, un filet de volley, du mobilier, le tout sur du gazon synthétique.

Le dispositif Plan Espoir Banlieue favorise l'implantation au cœur de la ZUS de ce type d'équipement multisport accessible à tous, et se traduit par un accompagnement éducatif en lien avec les structures scolaires. Le taux de financement octroyé par le CNDS, en collaboration avec La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, permet de soutenir financièrement sa création par le biais d'une subvention dédiée.

De plus, la Fédération Française de Football (F.F.F) pourrait financer à hauteur de 40 000 € cet équipement. C'est une aide financière issue de la contribution économique du football professionnel destinée à promouvoir des investissements indispensables au développement du football amateur.

Le montant prévisionnel de l'opération est de 137 761 € HT. La participation de chacun figure dans le tableau ci-dessous :

PARTICIPANTS	Ville de Niort	C.N.D.S.	F.F.F.	TOTAL TTC
MONTANT DES PARTICIPATIONS	55 882,16 €	68 880 €	40 000 €	164 762,16 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Valider l'implantation de cet équipement sportif sur le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à procéder aux demandes de subventions et de versement auprès de tous les partenaires financiers, et à signer, le cas échéant, les conventions de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER